

VIVRE dans l'espace

aspects juridiques et éthiques

PROGRAMME



Philippe Achilleas : **Le statut des astronautes.**

Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay.
Directeur de l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications (IDEST) et du Master 2 Droit des activités spatiales et des télécommunications.
Directeur scientifique du GIS sur le droit de l'espace (UPS-CNES) et de la Chaire internationale du droit des technologies et des services du futur



Vincent Correia : **Quel droit pour les passagers suborbitaux ?**

Professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay.
Directeur-adjoint de l'IDEST.
« Visiting Professor » au sein de l'International Institute of Air & Space Law de l'Université de Leiden (Pays-Bas).



Sixtine Maisonnave : **L'émergence du tourisme spatial.**

Doctorante à l'IDEST dans le cadre d'un co-financement avec le Centre national des études spatiales (CNES) sur le statut juridique de l'homme dans l'espace.



Alberto Ruedo Carzo : **Voyager dans l'espace en toute sécurité : la gestion du trafic spatial.**

Avocat espagnol spécialisé en droit international public à l'Université de Leiden et en droit spatial à l'Université Paris-Saclay. Il travaille actuellement sur sa thèse de doctorat qui porte sur la responsabilité dérivée des cyber-attaques dans l'espace aérien et dans l'espace extra-atmosphérique.
Conseiller juridique du projet EJUSTM du programme horizon 2020 mené par la société espagnole GMV, qui proposera un système de gestion du trafic spatial européen.



Hugo Lopez : **Qui fait la police dans l'espace, la sécurité dans l'espace ?**

Titulaire d'un Master 2 en Droit des Activités Spatiales et des Télécommunications de l'Université Paris Saclay.
Docteur au sein de cette même université et Secrétaire exécutif de l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications (Idest). Il réalise sa thèse sur « La liberté de recherche scientifique en droit international », sous la direction du Professeur Vincent Correia



André Farand : **L'astronaute dans les futurs programmes lunaires à la lumière du précédent de l'ISS.**

Chef de la division juridique des programmes à l'ESA jusqu'à fin 2019 et membre de l'équipe européenne de négociation des Accords ISS à partir de 1991.
Conférencier invité à l'IDEST depuis sa création, et intervenant régulier sur les questions liées au cadre juridique régissant l'exploration de l'espace, en particulier aux règles applicables aux activités des astronautes.



Cléo Collomb : **La construction d'un village lunaire.**

Avec la participation de Charles Idrissi, Bastien Ladreyt, Emma Ranc (Paris-Saclay) et Johan Chex-Eriksson, Julia Freslon et Emma Klotz(IUT Cachan).

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la communication à l'IDEST. Spécialiste de la trace numérique, elle s'inscrit dans une démarche de recherche technologique, visant à développer des instruments d'intelligence des données et de cybersécurité, pour observer et étudier les dynamiques sociales sur le clear, le deep et le dark web.



Agnès Ricroch : **Se nourrir vers Mars.**

avec la participation de Mathieu Cousy (AgroParisTech).

Enseignant-chercheur en biotechnologies à AgroParisTech et à l'Université Paris Saclay. Adjunct Professor à Penn State University(USA). Elle est également l'auteure de 6 ouvrages et d'une centaine d'articles scientifiques. Elle préside la section sciences et vie de l'Académie d'agriculture de France.



Raphaël Costa : **La rencontre avec un extra-terrestre.**

Docteur en droit international public de l'espace à l'Université Paris-Saclay, sous la direction de Philippe Achilleas. Il est également attaché temporaire d'enseignement et de recherche en droit public à l'Université Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est également l'auteur de nombreux articles scientifiques relatifs au droit de l'espace.